



Commission Administrative Nationale Rapport

Date de rédaction 13-05-20187	Date de présentation 17 /06/ 2018
Rédacteur Claudine Mesny	Instance (AG, CD, ...) Assemblée Générale
Nom du fichier com_administrative_rapport annuel AG Lyon 18 <small>* date de rédaction sous la forme xx-yy-zzzz (jour-mois-année)</small>	Lieu Lyon

Composition de la commission Claudine Mesny Patrice Mesny Michel Fleury Sylvie Peyramaure	Destinataires (A:) Membres du Comité Directeur Membres de l'Assemblée Générale Personnel de la FFB
	Destinataires pour information (Cc:)

Sommaire

1 DOSSIERS ADMINISTRATIFS	2
1.1 DEMANDES DE MUTATIONS.....	2
1.2 DEROGATIONS REGIONALISATION.....	2
1.3 QUESTIONS ADMINISTRATIVES	2
2 TEXTES FEDERAUX.....	2
2.1 LE CODE DE DISCIPLINE/GUIDE.....	2
2.2 LES STATUTS ET RI	2
2.3 RGPD	2
2.4 LES CODES SPORTIFS	3
2.5 REGLEMENT LICENCE ET MUTATIONS	3
3 TRAVAUX EN COURS	3
3.1 SUBVENTIONS PUBLIQUES	3
3.2 MISE A JOUR DES DOCUMENTS TYPE	3



1 Dossiers administratifs

1.1 Demandes de mutations

Le formulaire de mutation a été réactualisé ainsi que la procédure.

La commission a été saisie de vingt-quatre demandes de mutations en cours de saison, six ont été refusées en absence de motif valable. La demande de justificatifs a permis d'instruire les dossiers. A ce jour, un dossier est en attente des documents.

1.2 Dérogations Régionalisation

Aucun dossier n'a été déposé cette saison.

1.3 Questions administratives

La CAN a répondu à de nombreuses questions posées par des licenciés, clubs, des ligues ou des CDB sur les problèmes administratifs, l'application des textes, l'interprétation des Statuts ou l'organisation des assemblées générales, notamment pour la création d'une ligue en Guadeloupe.

J'ai aussi traité des demandes diverses du Bureau ou du Secrétariat fédéral.

Les candidatures aux élections complémentaires pour l'Assemblée Générale ont été vérifiées.

La CAN a procédé à un travail de recherche concernant la protection des données et l'introduction d'une réglementation sur l'alcoolémie dans les compétitions nationales.

La CAN a travaillé à la création d'un club en Bretagne et donné un avis sur un dossier conflictuel avec un club omnisport de la même ligue.

La CAN a répondu à des problèmes disciplinaires dans plusieurs ligues.

2 Textes Fédéraux

2.1 Le code de Discipline/Guide

Le Code de Discipline est en cours d'actualisation suite, notamment, à un nouveau décret ministériel et à la reprise de la procédure disciplinaire antidopage par l'AFLD qui entraîne la suppression des commissions de disciplines nationale et d'appel antidopage.

Il a été édité un guide de la procédure disciplinaire à l'usage des commissions nationales et des organes déconcentrés. Ce document est accompagné de courriers type et a été complété récemment.

2.2 Les Statuts et RI

Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été mis à jour suite au vote de l'Assemblée Générale de Lyon pour intégrer la suppression de la licence indépendante.

Un nouveau travail d'actualisation est en cours et sera proposé aux votes des ligues à l'assemblée générale de janvier 2020.

2.3 RGPD

J'ai suivi une formation spécifique sur le Règlement Général de la Protection des Données. La mise en conformité de la FFB a été entreprise. Il a été édité un texte de politique de la protection des données personnelles de la FFB qui a été publiée sur le site. Un document type de même nature pour les ligues et les CDB a été établi. Un registre national est en cours de constitution.



2.4 Les codes sportifs

Les différents codes sportifs ont été relus et des modifications ont été proposées pour assurer une cohérence avec les statuts, RI et code de discipline. En conformité avec le RGPD il a été précisé le caractère public et diffusé des résultats sportifs.

2.5 Règlement licence et mutations

Le règlement a été mis à jour pour tenir compte de la suppression de la licence indépendante et de la conformité avec le RGPD.

3 Travaux en cours

3.1 Subventions publiques

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance du sport, le CNDS va disparaître en 2020, remplacé par l'Agence nationale du sport, mise en place à partir d'avril 2019.

Les dossiers de subvention des clubs, CDB et ligues vont passer sous la responsabilité de la FFB, qui devra en vérifier la conformité avec son projet sportif fédéral avant de les valider auprès de l'agence.

3.2 Mise à jour des documents type

Un travail d'actualisation des documents type pour les ligues, CDB et clubs est commencé mais attend pour être finalisé l'actualisation des textes fédéraux.

Claudine Mesny
CAN FFB.